

Avis voté en plénière du 11 janvier 2017

## Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?

## Déclaration du groupe CFDT

« Les réseaux sociaux numériques constituent des outils puissants et attractifs pour favoriser l'engagement ». Cette affirmation résume pour l'essentiel l'avis des rapporteurs et de la section. Cette réflexion s'est enrichie et approfondie au fil des auditions et de l'actualité continue concernant ces réseaux sociaux numériques, avec un effet de vertige face aux enjeux, en découvrant par exemple la puissance des algorithmes, l'existence de « fermes à clic » ou le piratage des réseaux par des États.

Comme d'autres technologies de communication qui, au cours de l'histoire, ont pu faciliter ou développer l'engagement, les réseaux sociaux numériques sont des outils, et doivent être considérés comme tels. Ils s'inscrivent dans le réel et leur usage en faveur de l'engagement citoyen n'est ni plus ni moins légitime que l'usage d'autres vecteurs plus anciens. La construction de cet avis a fait l'objet de débats complexes au sein de la section. Comment suivre le rythme des évolutions technologiques ? Comment rendre compatible un engagement citoyen avec un modèle économique établi sur l'illusion de la gratuité et de la liberté, où l'usager produit par son activité une valeur marchande appartenant au réseau qu'il utilise ? Comment éviter l' « entre-soi » de réseaux, dirigés par les algorithmes propriétaires d'abord vers ceux qui se ressemblent ? Comment valider les informations transmises et identifier les stratégies de manipulation basées sur l'émotion ? Comment articuler les initiatives individuelles avec la société civile organisée ?

Les préconisations, que nous approuvons, tentent d'apporter des réponses à ces questions : assurer la possibilité matérielle et économique de l'usage du numérique, en connaître le fonctionnement, les risques et potentialités, responsabiliser les acteurs, garantir des règles compatibles avec les valeurs de la République, reconnaître et valoriser les engagements qui utilisent les réseaux sociaux numériques et notamment ceux qui s'exercent à préserver cet espace de toute dérive.

Les réseaux sociaux numériques doivent contribuer au renouveau démocratique et à la participation citoyenne. C'est le sens de la démarche engagée par le CESE, qui dispose de par la Constitution d'une légitimité dans ce domaine, et qui porte une responsabilité particulière : celle d'accueillir les attentes citoyennes et de proposer des réponses partagées par les acteurs de la société civile organisée que nous représentons ici. Cet avis présente justement des conditions à réunir pour un bon usage des réseaux sociaux numériques au service de ce renouveau démocratique.

Par ailleurs, de nombreux thèmes recoupent ceux de l'avis sur la coproduction numérique récemment adopté par le CESE. Ceci devrait conduire notre assemblée à poursuivre sa réflexion sur la coopération transversale entre les sections.

La CFDT a voté l'avis.